n°: 129. ~~[illegible]~~

Un maçon travaillant au toit d'une maison à deux lieues de cette ville, tomba avec la poutre qu'il vouloit placer et ne fut transporté à frejus que le soir vers les six heures.

Je reconnus une contusion considerable à la partie inferieure de la jambe et au pied droit avec épanchement vers les malleoles, éffet innevitable de la préssion violente d'une poutre qui porta principalement sur cette partie.

Il ne faut pas oublier que le malade avoit perdu connoissance à l'instant du Coup : qu'il avoit eté saigné une heure après et qu'on lui avoit fait mettre le pied dans l'eau froide ; et qu'Enfin malgré toutes ces attentions de la part de ceux qui l'avoient vû avant moy, le Chirurgien du muy assure que le pied étoit monstrueux.

Huit heures s'étoient écoulées depuis que cet accident étoit arrivé ; la tension et les autres simptomes qui caracterisent les grandes contusions étoient considerables : une fluctuation très marquée vers la maleole interne éffacée par le gonflément m'annonçoit un épanchement. Je craignois la dépravation de ce sang épanché et ses suites terribles dans une partie ligamenteuse et aponevrotique où l'inflammation fait des progrès rapides ; je voulûs la degorger et prévenir les accidens, et c'est ce qui me determina à faire une incision longitudinale que je debridai haut et bas, d'environ 4. pouces de long, commençant un pouce au dessus de la malleole interne et descendant perpendiculairement jusqu'à la plante du pied : il sortit par cette ouverture une grande quantité de caillots et de sang fluidé ; je pansai la playe mollement pour faciliter la sortie du reste de l'épanchement et j'employai un déffensif approprié.

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE
ARC 42 n° 144

A dix heures du soir mon malade étoit aussi bien que son état pouvoit le permettre: à la visite du matin je lui trouvai un peu plus de fievre, son pied n'étoit pas en situation parce qu'il avoit été très-agité pendant la nuit, et comme il avoit mangé je ne pûs le saigner. — Les Parens voulurent m'obliger de déffaire l'appareil parce qu'il étoit rempli de sang; je me contentai de l'imbiber de fomentation emoliente et je renvoyai mon pansement au soir.

Avec toute l'attention réquise et suivant les principes que j'ai reçu dans l'hôpital de Lille, j'ottai l'appareil: le vuide occasionné par la sortie de nouveaux caillots me permit de distinguer que le rameau de l'artere tibiale posterieure donnoit. Quoique gêné par des caillots qui ne s'étoient pas detachés encore je fis une compression sur son ouverture, et je pansai la playe avec le digestif légerement annimé soutenant l'appareil avec le bandage à 18 chefs.

Cependant je me vis éveillé au milieu de la nuit sous prétexte que le malade perdoit tout son sang. Aprés que j'eus tout examiné je voulois me dispenser d'y toucher persuadé que l'hemorragie ne donnoit plus, mais pour cette fois il fallut ceder aux instances des Parens; j'enlevai tout excepté le plumaceau et les ayant convaincus que le sang étoit arreté je mis un autre appareil.

A la visite du matin la fievre étoit assés forte; mais le malade avoit mangé une soupe fort legere, contre mon avis et celui du Medecin de la maison. Nous reccommendames de nouveau une diete severe et Decidames à midy voyant que l'hemmorragie ne donnoit plus, de mettre un plus —

long intervalle entre mes pansemens, afin de faciliter la formation du — caillot et donner le temps au vaisseau de se consolider.

J'étois tranquile sur l'état de cet homme: j'attendois que la supuration m'eut fait de la place pour comprimer l'artere plus exactement si elle donnoit de nouveau, mais par une de ces trâmes sourdes évenement assés commun, on me l'enleve pour le porter à l'hopital de ce lieu où la fameuse sœur qui le pansa <u>un peu plus souvent que moi</u>, l'exposa à perir.

Ce ne fut neantmoins que le 3.^{eme} jour de son entrée à l'hôpital que la personne qui le pansoit <u>si souvent</u> ayant sans doute enlevé la charpie — qui contenoit le v.^{au} et voulant detacher le reste des caillots qui secondoient ma comprèssion fut tout-à-coup épouvantée du sang et perdit la tête: Celà n'est pas extraordinaire. Le Chirurgien de quartier fut mandé et la perdit aussi, ce qui l'est sansdoute beaucoup, et ce même homme qui ose — prendre le titre respectable de chirurgien, ne pouvant parvenir à — comprimer un vaisseau mediocre qui a un point d'apui à l'os, ordonne — gravement qu'on administre les sacremens à cet homme, demande — des secours étrangers, et finit par publier que le malade — aura bientôt la <u>Gangrene au pied parce qu'il a une artere grosse comme le petit doigt d'ouverte</u>

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

Un Chirurgien étranger arrive: fait une comprèssion <u>couci, — couci</u>; met de la poudre d'agaric (non l'agaric de Chêne) dine et s'en va en disant que si l'hemmorragie reparoit il <u>faudra faire l'operation</u>.

Le Lendemain l'hemmorragie reparût, et les causes qui la — determinerent ne sont pas difficiles à saisir. Soit ignorance, soit —

matice le Ch.^en ord.^re voulût sans doute metre du sien pour avoir le droit de dire que j'avoir massacré cet homme, on vouloit créer des phantômes pour avoir la gloire de les combatre: on vouloit épouvanter le public par le mot imposant d'operation dans l'intention de me nuire et le Chirurgien étranger vint operer.

Cette prètendue operation consista, à enlever une grande quantité de <u>chairs mortes</u> qu'il a plû aux operateurs d'attribuer à l'hemmorragie, oubliant que la poutre étoit tombée sur cette partie, et à faire trois ligatures: Du depuis ce malade est bien, on lui a fait entendre que je lui avois ouvert une grosse artere, et il m'a fait un Procès. Je ne manque pas de moyens de deffense, mais je desirerois, que M.M. les Membres du Comité en jettant un coup d'œil sur ce mémoire, Decident 1°. si la conduite que j'ai tenue pendant que ce malade a été sous ma direction est susceptible de blâme, et si mon incision étoit ou n'étoit pas nécessaire? 2°. Si mon ~~inc~~ bistouri a pû ouvrir en travers un v.^au dont la direction est prèsque parallelle avec mon incision, et si aucontraire ce v.^au n'a pas été ouvert par la cause contondante (une poutre) ainsi que les autres qui ont été exposés à son effort. 3°. Enfin Ces M,M. auront la bonté de decider si la ligature étoit absolument nécessaire, si la bonne Chirurgie qu'ils Proffessent permet qu'on disseque l'artere et qu'on la sépare de l'os avec la pointe du bistouri pour la lier, dans une partie que les aponevroses, les lig.^ts &c, nous font une Loy de respecter. /.